

TIEDIOUGOU Samaké
(1903 – 1940)
Mort pour la France
5^e RIC

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.

▪ **Eléments biographiques**

Né à Kankéléna (Mali), canton de Kouroulamini, en 1903¹.
Fils de Tiécoura Samaké et de Dioba Bagayoko.
Domicilié à Kankéléna.
Mort pour la France à La Besace (Ardennes), le 23 mai 1940.

▪ **Carrière militaire et campagnes**

Recruté à Kati, au Soudan
Incorporé au 2^e régiment de tirailleurs sénégalais (2^e RTS), le 13 janvier 1923.
Soldat de 1^{ère} classe, le 1^{er} mars 1924.
Affecté au 1^{er} RTS en mai 1924.
Rengagé pour cinq ans le 23 décembre 1929, affecté au 5^e RTS en mars 1931 puis au 2^e RTS, le 24 mars 1934.
Rengagé pour trois ans, le 1 janvier 1935 et nommé sergent, le 3 mai 1935.
Libéré du service actif après 15 ans de service, le 13 janvier 1938.
Mobilisé au 2^e RTS le 12 juillet 1939, embarqué à Dakar le 3 mars 1940, débarqué à Marseille le 11 janvier 1940 et affecté à Rivesaltes.
Promu sergent-chef au 5^e RIC².
Décédé à La Besace (Ardennes) suite à une « blessure de guerre »³, le 23 mai 1940.

▪ **Décorations et citations**

Sans objet⁴.

▪ **Mémoire**

Réinhumé à La Besace (Ardennes), le 24 juin 1943 puis réinhumé au cimetière de Floing (Ardennes), le 29 mars 1963.

▪ **Sources**

SHD/DAVCC, Caen: AC 21 P 163 951 (dossier de décès).
SHD, Vincennes : GR 34 N 1070 (JMO 5^e RIC, 1940).

▪ **Bibliographie indicative**

FARGETTAS Julien, *Les tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*, Paris, Tallandier, 2012.

¹ Mois et jour inconnus.

² Date de promotion inconnue.

³ AC 21 P 163 951.

⁴ Aucune décoration, même à titre posthume, ne semble lui avoir été accordée.